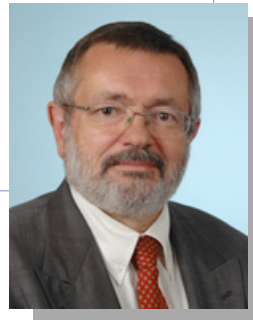


Jean-François CHOSSY
Député de la Loire-Forez



- ✓ Né le 4 mai 1947 à Montbrison (Loire)
- ✓ Marié, père de trois enfants et quatre fois grand-père
- ✓ Préparateur en pharmacie jusqu'en 1983, puis assistant parlementaire du sénateur Louis Mercier
- ✓ Maire de Saint-Just Saint-Rambert (Loire) de 1989 à 2001
- ✓ Conseiller régional Rhône-Alpes de 1998 à 2010
- ✓ Elu député en 1993, réélu en 1997, en 2002, puis en 2007 dès le 1^{er} tour dans la 7^{ème} circonscription de la Loire

⇒ Membre de la **Commission des Affaires sociales** à l'Assemblée nationale.

⇒ Auteur de la **loi du 11 décembre 1996** tendant à assurer une **prise en charge adaptée de l'autisme**, qui permet de reconnaître l'autisme comme un véritable handicap et d'en assurer un accompagnement pluridisciplinaire (éducatif, pédagogique, thérapeutique et social).

⇒ Initiateur de **Groupes de travail sur le Handicap** à l'Assemblée Nationale.

⇒ Président du **groupe d'études sur l'accompagnement des personnes fragilisées et handicapées** à l'Assemblée Nationale.

⇒ Auteur du rapport sur **"La situation des personnes autistes en France - besoins et perspectives"**, remis en septembre 2003 au Premier Ministre.

⇒ Rapporteur de la **loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**, adoptée le 11 février 2005.

⇒ Membre du Conseil de la **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)**.

⇒ Membre de la **Commission d'enquête parlementaire** chargée de rechercher les causes des dysfonctionnements de la justice dans l'affaire dite d'Outreau.

Homme de dossiers, mais aussi homme de terrain et de dialogue, toujours à l'écoute de ses concitoyens et de leurs problèmes, Jean-François CHOSSY poursuit une action volontariste, basée sur une vision humaniste et réaliste de la politique, au service de l'homme, bien loin du discours technocrate. Entré en politique à l'âge de 30 ans pour répondre au besoin de se mettre à la disposition de chacun et pour donner une suite logique à son engagement associatif, sa devise reste : "l'élu doit être le serviteur de tous".

tél. 04 77 58 37 36 * fax 04 77 58 86 76

j-f.chossy@wanadoo.fr

jfchossy@assemblee-nationale.fr